

Nouvelles fraîches



2023-08-31

Volume 9, numéro 6

Publipostage 40015960

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

Tél. : 819 762-0833, téléc. : 819 762-0575, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca

www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

La crise ne se règlera pas avec le mur à mur

J'ai visité plusieurs entreprises agricoles cet été. La situation des récoltes est carrément catastrophique en raison du gel hivernal et de la sécheresse du début de l'été. La situation met à rude épreuve la situation financière des entreprises en plus de créer une pression et un stress incroyables! L'Abitibi-Ouest est sur toutes les lèvres, mais tous les secteurs ont été touchés avec différents niveaux de pertes. Nous estimons à plus de 40 000 le nombre de balles de foin qui devront être achetées pour nourrir les animaux cet hiver. Du jamais vu!

Pour une crise aussi aiguë, les programmes de La Financière agricole du Québec (FADQ) ne sont pas bien adaptés. Évidemment, nous n'avons pas encore tous les chiffres, mais nous savons déjà que, pour la première fauche, les pertes notées par les stations météo sont inférieures aux pertes réelles sur le terrain. Une simple visite dans les champs nous permet de le constater. Les résultats du questionnaire, que la Fédération a réalisé auprès des membres du 14 juillet au 7 août, le démontrent également. Les pertes déclarées par

les 80 répondants sont plus élevées que les résultats de leur station.

La pluie du 1^{er} mai ne peut et ne doit pas être comptabilisée, car elle n'a eu aucun effet sur nos cultures en raison de la neige qui était encore au sol. Il s'agit de près de la moitié de la pluie totale tombée en mai. Nous demandons qu'elle soit retirée des calculs de la FADQ afin que les pertes représentent davantage la réalité, et que l'ajustement soit réalisé et versé en urgence!

Il nous semble aussi évident que les pertes aux champs en raison du gel hivernal n'ont pas été suffisamment prises en compte. La FADQ a changé les règles du jeu en mars, une fois que l'hiver était presque terminé. C'est un peu comme si votre assureur décidait de retirer la clause incendie de votre police au lendemain du feu. Cela ne fait pas de sens et il faut faire savoir notre mécontentement à la FADQ et au gouvernement fédéral qui dicte les règles du jeu. Dois-je rappeler que les producteurs paient une fortune pour s'assurer et que les chèques doivent permettre d'obtenir la liquidité suffisante pour remplacer la production perdue?

D'ailleurs, nous argumentons aussi pour que les coûts de remplacement tiennent compte du transport du foin.

Ministre

Avec d'autres producteurs et productrices, j'ai rencontré le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, lors de sa visite en région, à la mi-août. Nous lui avons fait valoir l'importance d'obtenir un programme d'aide adapté à la réalité de la situation. Je crois que M. Lamontagne comprend bien la situation, mais il faudra continuer de mettre de la pression afin qu'il y ait des gestes concrets.

Solidarité

Des crises comme celles-ci démontrent l'importance pour les producteurs de demeurer unis afin que leurs actions aient une plus grande portée. Si vous êtes dans un secteur où la météo a été plus favorable, soyez solidaires avec les producteurs plus affectés.

Solidairement,



Pascal Rheault, président

Situation de sécheresse exceptionnelle : visite régionale du ministre de l'Agriculture

par Martine Delage

Le 17 août dernier, le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, était de passage en région afin de réaliser une visite de courtoisie à la Ferme S.G. Noël, de La Sarre, qui a accueilli plusieurs animaux déplacés, au début juin, en raison des feux de forêt. La copropriétaire Audrey Drouin a pu expliquer la coordination déployée pour le transport et l'accueil des bêtes. Ce fut également l'occasion pour quatre agriculteurs de l'Abitibi-Ouest (Éric Lafontaine, Mathieu Dumont, Maxime Fontaine et Alexandre Bégin) d'expliquer, au ministre, les impacts de la sécheresse sur les cultures et lui remettre la « Lettre rouge ». Le ministre se déplaçait aussi pour annoncer le lancement d'une entente sectorielle, pour la région, avec un budget de 2,1 millions de dollars pour le déploiement de projets bioalimentaires. La fédération régionale a pu discuter de divers enjeux avec le ministre et la sous-ministre adjointe du MAPAQ, Geneviève Masse.

1. **Assurance récolte foin** : Nous avons indiqué qu'il était important qu'un montant soit versé rapidement aux producteurs, par une avance, mais que les producteurs étaient déçus, car les calculs ne reflètent pas la réalité. Nous avons insisté sur la nécessité que les indemnités représentent bien la réalité des pertes exceptionnelles.
2. **Aide pour les fermes touchées par les feux de forêt** : Nous avons réitéré l'importance de soutenir les fermes touchées par les déménagements de troupeaux, les frais d'alimentation et de transport.
3. Nous avons demandé de faire pression sur le ministre fédéral de l'Agriculture pour repousser la date de **remboursement du Compte d'urgence des entreprises canadiennes**. Le ministre nous a informés être déjà en demande à ce sujet.
4. **Aide au drainage et chaulage** : Il s'agit d'un programme important pour notre région qui ne sera pas renouvelé. Nous avons insisté sur le besoin pour notre région et sur la pertinence du programme. La sous-ministre nous a indiqué que les producteurs pouvaient utiliser le Programme Investissement Croissance de la FADQ et l'Initiative ministérielle : relève agricole et entrepreneuriat du MAPAQ pour financer leur drainage.
5. Les modifications au **Programme services-conseils** inquiètent par la baisse des taux de soutien. Nous avons signifié que nous suivrons les impacts sur l'utilisation des services-conseils en région.



Assurance récolte : la Fédération en actions

par Martine Delage

Depuis le début de juin, la Fédération suit la situation régionale de la sécheresse. Plusieurs producteurs et productrices nous ont contactés pour témoigner de l'état de leurs récoltes et de la saison catastrophique. Voici un résumé des actions réalisées.

Depuis le début juin : Contacts réguliers du président de la Fédération avec les dirigeants de l'UPA, pour les informer de la situation.

Juin : La fédération régionale a demandé aux producteurs de réaliser des avis de dommages dans les céréales et dans le foin.

8, 9 et 13 juin : Discussion du président avec la cheffe de cabinet du ministre de l'Agriculture.

27 juin : Rencontre avec Marc Dickey et la nouvelle directrice régionale et territoriale de la FADQ, Sonia Simard. Nous demandons une avance pour la mi-juillet. Ils nous informent qu'habituellement,

l'analyse de la première fauche débute vers le 15 juillet pour une avance à la mi-août. Ils nous informent que la FADQ a reçu un trentième avis de dommage en région, pour le foin.

29 juin : Rencontre provinciale du comité ASREC avec la FADQ.

Assurance récolte : la Fédération en actions (suite) par Martine Delage

4 juillet : Rencontre de la Direction des analyses et des politiques de sécurité du revenu agricole, du MAPAQ. Concernant la sécheresse, la Direction nous explique qu'à la suite de la sécheresse de 2018-2019, dans le Bas-Saint-Laurent, l'ASREC a été modifié pour tenir compte du transport du foin dans le coût de remplacement. Donc, Agri-relance ne sera déclenché pour les frais de transport. La Direction nous informe également qu'il n'y aura pas de programme spécial du MAPAQ pour du transport de foin.

6 juillet : Envoi d'un état de situation à Charles-Félix Ross, directeur général de l'UPA, avec des photos et témoignages à l'appui.

9 juillet : Martin Caron et Charles Félix Ross rencontrent le PDG de la FADQ, Ernest Desrosiers, et la vice-présidente du service à la clientèle, Virginie Simard. Ils font état de la situation dans notre région.

10 juillet : Envoi d'un courriel aux producteurs avec une procédure pour inscrire le foin à vendre sur HAYBEC.COM.

11 juillet : Rencontre de Sonia Simard et Virginie Simard, de la FADQ. Elles nous informent que la FADQ concentrera ses énergies pour le paiement dans notre région. Il y aura un paiement vers la mi-août, c'est le mieux qui peut être fait. Nous réitérons qu'un signal doit arriver plus rapidement. Nous demandons de tenir compte de la valeur de remplacement du foin qui devra provenir, en grande majorité, de l'extérieur de la région. Nous leur

demandons de donner ces informations aux producteurs par téléphone et de réaliser des visites terrain.

12 juillet : Tenue d'un C.A. extraordinaire sur l'état des récoltes

14 juillet : Envoi d'un questionnaire, par courriel, à toutes les entreprises agricoles afin de documenter la situation.

17 juillet : Tournée de fermes, en Abitibi-Ouest, par le président de la fédération régionale.

Juillet : Discussion du président avec quatre producteurs d'Abitibi-Ouest qui ont rédigé une « lettre rouge » signée par 79 entreprises.

2 août : État de situation à la Confédération de l'UPA.

7 au 22 août : Compilation et analyse des résultats du questionnaire. Ce sont 80 fermes de la région qui ont répondu au questionnaire.

8 août : Réception par la FADQ de renseignements sur la première avance d'ASREC foin.

9 août : Rencontre avec Sonia Simard pour comprendre les informations sur l'avance. Nous lui demandons de faire analyser l'impact du retrait des précipitations du 1^{er} mai et de revenir à l'ancienne définition du gel hivernal. Nous insistons sur les coûts de remplacement du foin. Elle nous demande de documenter les coûts de transport le plus possible.

10 au 15 août : Information et planification de la visite régionale du ministre de l'Agriculture.

17 août : Participation à la visite régionale du ministre de l'Agriculture.

18 août : Planification de la visite régionale d'Ernest Desrosiers, PDG de la FADQ. Convocation d'un C.A. extraordinaire.

21 août : Discussion du président de la fédération régionale avec Martin Caron, président de l'Union, et James Allen, président du comité provincial d'assurance récolte foin.

22 août : Réunion extraordinaire du C.A. de la fédération régionale avec Ernest Desrosiers. Les administrateurs posent beaucoup de questions pour comprendre et donnent des explications sur la situation. Ils insistent sur trois facteurs à revoir à l'ASREC, soit : le gel hivernal n'est pas bien pris en compte dans certaines zones, la pluie du début mai est considérée servir aux cultures alors que le sol était encore gelé et la valeur de remplacement du foin doit tenir compte des frais de transport.

29 août : La Fédération organise une rencontre pour les producteurs et productrices agricoles de la région avec des représentants de la FADQ et de l'UPA. Plus de 100 participants témoignent de l'urgence d'un soutien additionnel.

Depuis début juin : Plusieurs entrevues médiatiques du président sur la situation, notamment à Radio-Canada, La Terre de chez nous, TVA Nouvelles, le Bulletin des agriculteurs, etc.

La Fédération continuera de suivre le dossier avec la FADQ, le cabinet du ministre de l'Agriculture et la Confédération de l'UPA afin de s'assurer que les indemnités, qui seront versées à l'ASREC foin, soient représentatives de la saison catastrophique.

« Si vous avez droit à 10 \$, vous aurez 10 \$ » - Ernest Desrosiers

par David Prince

La sécheresse historique vécue dans la région demande du soutien historique. Voilà le message qu'a lancé le conseil d'administration de la fédération régionale de l'UPA au directeur de La Financière agricole du Québec (FADQ), Ernest Desrosiers.

Ce dernier était de passage en région, le 22 août, avec son équipe afin de constater les dommages causés par la sécheresse et le gel hivernal. Il a eu une rencontre constructive avec le conseil d'administration de la fédération régionale de l'UPA.

Le C.A. avait des demandes précises à adresser puisque la première avance versée à la mi-août n'était pas à la hauteur des dommages et ne permet pas aux producteurs et productrices d'acheter le foin nécessaire pour nourrir leur troupeau. Les demandes sont que :

- la date du 1^{er} mai pour le début de la saison de croissance soit retirée (plus de la moitié de la pluie tombée en mai l'a été le 1^{er} mai alors que le sol était encore gelé);
- la valeur de remplacement du foin prenne en compte l'éloignement de la région dans les coûts de transport;
- les dommages pour le gel hivernal soient pris en compte selon les dommages réels.

Le directeur de la FADQ s'est montré ouvert à revoir ces trois critères. Selon lui, la première avance n'est qu'une avance et que toutes les données ne sont pas encore comptabilisées. « Si vous avez droit à 10 \$, notre rôle est de vous verser 10 \$ » a-t-il illustré.

Le vice-président aux assurances et à la protection du revenu de la FADQ,



Pascal Rheault, président de la fédération régionale; Virginie Simard et Ernest Desrosiers, de la FADQ; Éric Grenier, président du Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda, et Meghan Jarry, présidente du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue. D'autres membres du C.A. de la fédération régionale ont assisté à la rencontre, par Zoom.

André Houle, qui était présent par Zoom, a indiqué que les producteurs ne doivent pas s'attendre à recevoir d'autres montants d'ici octobre, le temps de procéder à ces analyses.

Pour vendre ou acheter du foin, allez sur HAYBEC.COM par Martine Delage

haybec.com
COMMERCE EN LIGNE
FOIN • PAILLE

Bonjour,

Exemple de courriel

Merci de vous être inscrit en tant qu'annonceur chez Haybec.com.

IMPORTANT

Afin d'activer votre compte, rendez-vous à cette adresse:

<http://repertoire.haybec.com/fra/activation.asp?ID=1384&c=mdelage@upa.qc.ca#a=1>

Nous savons qu'à cause de la sécheresse, les besoins en foin sont grands dans certains secteurs de la région. En même temps, des agriculteurs d'ici et d'ailleurs nous informent qu'ils ont du foin à vendre. Il existe déjà un site Internet spécialisé dans la transaction de foin et plusieurs offres y sont affichées. Nous y référons les acheteurs et vendeurs qui nous contactent. Vous pouvez y effectuer des recherches de foin par produit et par région.

Pour inscrire un produit à vendre, rendez-vous sur le site <http://www.haybec.com/> et choisir VENDEUR. En haut à droite de la page, sous Connexion, cliquez sur Inscrivez-vous pour remplir la

fiche d'inscription. Une fois la fiche d'inscription remplie, vous recevrez un courriel (exemple ci-haut). **Vérifiez bien dans vos courriels indésirables.** Si le courriel est dans votre boîte de courriels indésirables, il faut déplacer le message dans la boîte de réception pour être en mesure de cliquer sur le lien qui permet d'activer le compte. Une fois que vous cliquez sur le lien, une fenêtre s'ouvre, et vous devez entrer votre adresse de courriel et votre mot de passe pour vous connecter. Une fois connecté, en bas de page, il y a des options qui apparaissent (exemple ci-bas). Vous devez cliquer sur AJOUTER UN PRODUIT pour inscrire les informations relativement à ce que vous avez à vendre. Cliquez sur PUBLIER lorsque vous aurez terminé. N'oubliez pas de retirer votre annonce, une fois le foin vendu.

Les Producteurs de bovins du Québec visitent la région

par Noémie De Carufel

Les 27 et 28 juillet dernier, l'Abitibi-Témiscamingue accueillait le conseil d'administration des Producteurs de bovins du Québec (PBQ). Depuis plusieurs années, le C.A. provincial profite de l'été pour se réunir dans une région du Québec. C'est une belle occasion de faire connaître notre territoire et nos réalités régionales.

Chaque matin, pendant que les membres du conseil d'administration tenaient leur rencontre, leurs conjoints et conjointes, ainsi que leurs enfants, visitaient la ville de Rouyn-Noranda. Ils ont visité le Magasin général Dumulon, l'Église orthodoxe russe St-Georges, le parc botanique À fleur d'eau, le quartier historique du Vieux-Noranda et la presqu'île du lac Osisko.

En après-midi, tous les participants étaient conviés à des visites de ferme. Le 27 juillet, ils étaient attendus au Témiscamingue. Tout au long du trajet, Hélène Lessard a relaté l'histoire des villages. Le premier arrêt s'est effectué à l'entreprise laitière, Ferme Mondou et Robert, pour ensuite visiter la ferme bovine de Ronald Cormier. Après ces deux visites, des plateaux de fromages en guise de collation attendaient les gens

à la fromagerie Le Fromage au Village. Les participants ont terminé leur périple au Centre Richelieu de Lorrainville où le souper était servi.

Le 28 juillet, en avant-midi, les administrateurs régionaux ont pu participer à la rencontre du conseil d'administration.

Lors de l'après-midi du 28 juillet, les gens ont visité la MRC d'Abitibi. L'ancien président des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, Gabriel Rancourt, a été mandaté pour animer le trajet dans l'autobus.

Les participants ont visité la ferme du président du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), Vincent Boisvert. Pendant le déplacement vers Boréalait, Mélanie Rivard, gagnante du projet relève du SPBAT, a informé les gens de l'appui reçu par le projet relève pour le développement de sa ferme. Une crème glacée attendait ensuite les participants pour la collation de l'après-midi. Par la suite, les convives ont visité la Miellerie de la Grande Ourse, à Saint-Marc-de-



Le C.A. des Producteurs de bovins du Québec a pu visiter l'entreprise Boréalait.



Safari apicole à la Miellerie de la Grande Ourse, à Saint-Marc-de-

Figury. Ils ont notamment pu participer au safari apicole. Le safari a été suivi d'un souper à La Buvette, le restaurant annexé à la Miellerie.

Arrivée d'une nouvelle employée à la Fédération par Martine Delage

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **Kary-Ann Taché** à la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue à titre d'adjointe administrative.

Kary-Ann est titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en secrétariat et d'un diplôme d'études professionnelles en production animale. Elle possède diverses expériences de travail et connaît le secteur agricole. Elle s'intègre rapidement à l'organisation et assiste déjà l'équipe de manière efficace et professionnelle dans les tâches administratives variées.

Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions qui ont débuté le 3 juillet dernier. Vous pouvez la joindre par courriel à ktache@upa.qc.ca ou au 819 762-0833, poste 4301.



Portes ouvertes Mangeons local à la Miellerie de la Grande Ourse

par David Prince

La 19^e édition des Portes ouvertes Mangeons local aura lieu cette année à la Miellerie de la Grande Ourse de Saint-Marc-de-Figuery, dans la MRC d'Abitibi, le 10 septembre prochain.

La Miellerie a beaucoup diversifié des activités dans les dernières années, notamment par l'ajout de toute une gamme d'alcools de

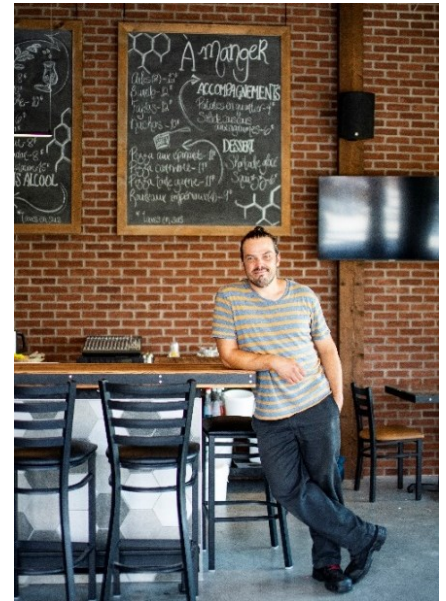


spécialité à base de miel. Ses hydromels et son gin sont particulièrement prisés. L'entreprise a également aménagé la Buvette.

L'objectif des Portes ouvertes Mangeons local demeure de faire découvrir les métiers agricoles et les différentes productions que nous retrouvons en région. Évidemment, les visiteurs seront informés sur les étapes de production du miel par une visite près des ruches en remorque sécurisée. Ils pourront aussi en apprendre sur la transformation du miel en différents produits.

Plusieurs autres producteurs agricoles pourront aussi participer et faire connaître leurs différents produits avec des kiosques qui seront aménagés sur place.

Bon an mal an, entre 1 000 et 1 500 personnes participent aux Portes ouvertes Mangeons local.



Le comité organisateur est à la recherche de bénévoles qui souhaitent s'impliquer pour la journée du 10 septembre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale, au 819 762-0833, poste 4312, ou à dprince@upa.qc.ca

La persévérance de Kelly Plourde lui rapporte

Le 22 juin dernier, le Centre Frère-Moffet de Ville-Marie a tenu sa cérémonie de remise des diplômes et de différents prix sous le thème : « C'est le temps de briller ».

Le président du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue, Wallace Metcalfe, était notamment sur place afin de remettre une bourse de 500 \$ offerte par la fédération régionale de l'UPA et le Syndicat local.

La nouvelle diplômée en production animale, Kelly Plourde, de Roquemaure, a amplement mérité la bourse grâce à sa persévérance lors de son parcours scolaire. Bonne chance Kelly dans tes nouveaux projets!



Bob le Chef s'amuse au Témiscamingue

Ambassadeur de la Tournée Mangeons local, il ne passe pas inaperçu, par David Prince

Bob le Chef était de passage au Témiscamingue, le 18 juillet dernier, dans le cadre de la Tournée Mangeons local, organisée par l'UPA.

L'événement visait à mettre en lumière l'importance de l'achat de proximité et promouvoir l'application Mangeons local, qui permet aux gens de découvrir les producteurs et les événements en agrotourisme près de chez eux.

La Tournée s'est arrêtée chez quatre producteurs du Témiscamingue qui réalisent de la mise en marché de



proximité et qui sont inscrits dans l'application Mangeons local.

La journée a débuté à la Ferme Nordvie, spécialisée dans la culture et la transformation de fruits biologiques. Bob le Chef a pu notamment y effectuer de l'autocueillette en compagnie des propriétaires.

La journée s'est poursuivie à L'Éden Rouge où l'ambassadeur a visité les différentes serres de légumes en plus de participer à un concours d'emballage de laitues avec racines. Quelque 35 personnes qui étaient invitées ont aussi pu manger un repas à la table champêtre concoctée à 100 % de produits régionaux.

Bob le Chef a, par la suite, visité l'usine de transformation de Tem-Sucre. Il a notamment pu embouteiller son propre sucre d'érable. L'animateur de l'émission *Arrive en campagne* a ensuite pris un bain de foule au Glacier de Ville-Marie où il a servi de la crème glacée au sucre d'érable.



Enfin, la Tournée s'est conclue par un cocktail au Domaine Desduc sur la superbe Île du Collège.

La Tournée a aussi été une belle occasion d'effectuer du réseautage alors que plusieurs politiciens et personnalités étaient sur place. Les retombées médiatiques de l'événement ont également été importantes.



Activités au champ par Anne-Marie Trudel

Témiscamingue

Date : 19 septembre 2023, de 10 h à 15 h

Lieu : Ferme Valsy (1561, 2^e Rang Nord, Fabre)

Coût : 10 \$ (dîner inclus)

Thématiques : les bénéfices d'une bande riveraine aménagée; les coûts de l'aménagement; le programme Prime-Vert; le programme de rétribution; le marché du carbone; témoignage

Inscrivez-vous en allant sur le lien suivant : <https://lepointdevente.com/billets/pourquoiamenagersabanderiveraine> ou appelez au 819 762-0833, poste 4301.

Abitibi-Ouest

Date : 21 septembre 2023, de 10 h à 15 h

Lieu : Écoboef (323, 10^e et 1^{er} Rang Ouest, Dupuy)

Coût : 10 \$ (dîner inclus)

Thématiques : les haies agroforestières : allier production et biodiversité; les coûts de l'aménagement; le programme Prime-Vert; le programme de rétribution; le marché du carbone; témoignage

Inscrivez-vous en allant sur le lien suivant : <https://lepointdevente.com/billets/pourquoiamenagerunehaieforestiere> ou appelez au 819 762-0833, poste 4301.



Adhérez à la Mutuelle pour économiser par Sophie Robichaud

Pour économiser environ 23 % sur vos cotisations CNESST, le meilleur véhicule est la Mutuelle de prévention!

Vous êtes employeur? En vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, plusieurs obligations vous incombent en matière de prévention des risques. Voici quelques-unes de vos obligations d'employeur :

- identifier, contrôler et éliminer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs;
- informer les travailleurs des risques que leurs tâches présentent pour la santé et la sécurité ainsi que des règles de sécurité à respecter;
- former les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires, montrez-leur comment exécuter les tâches et assurez-vous qu'ils ont bien compris;

- nommer un agent de liaison;
- détenir un plan d'action en santé et sécurité au travail.

Laissez-nous vous aider! Pour adhérer à la Mutuelle de prévention de l'UPA, rien de plus simple. Vous devez répondre à deux critères spécifiques :

- être producteur agricole membre de l'UPA;
- avoir à votre dossier un minimum de trois bonnes années sur cinq sans accidents majeurs.

Annuellement, le conseiller de la Mutuelle supporte l'entreprise dans l'élaboration de son programme de prévention. De plus, en tant que membre de la Mutuelle, vous avez des ressources à votre disposition. Vous pouvez obtenir un soutien administratif, juridique et médico-légal en cas de réclamation et pour

les suivis de dossiers complexes. Les frais d'expertise médicale ou juridique sont couverts par le fonds d'expertise.

Une entreprise qui est membre depuis 2015 avec une masse salariale moyenne de 90 000 \$ a réalisé des économies d'environ 6 500 \$.

Vous n'êtes pas convaincus? Appelez-nous! Nous effectuerons une simulation, par le programme Prévention Plus. Faites analyser votre dossier, cela ne vous engage à rien.

Pour plus d'information, contactez Sophie Robichaud, conseillère en prévention, au 819 762-0833, poste 4310, ou à srobichaud@upa.qc.ca.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Mutuelle de prévention

La bulle à Sophie par Sophie Gilbert

Le sentiment d'appartenance chez l'employé

Afin de resserrer les rangs entre vos employés et développer un sentiment d'appartenance, il n'y a rien de mieux que de partager une activité. Cette activité peut être aussi simple que de prendre une pause ou un café pour se regrouper tous ensemble, ou apporter et partager un repas. Et surtout, pensez à dire à vos employés : merci! Un petit mot qui a de l'impact.

Les jours fériés

Au Québec, les jours fériés sont les suivants :

- 1^{er} janvier (jour de l'An)
- Vendredi saint ou lundi de Pâques, au choix de l'employeur
- Lundi qui précède le 25 mai (Journée nationale des patriotes)
- 24 juin (des règles particulières s'appliquent pour la Fête nationale, consultez le site Internet de la CNESST (<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/conges/jours-feries/liste-jours-feries#fete-nationale>))
- 1^{er} juillet (Fête du Canada) ou, si cette date tombe un dimanche, le 2 juillet
- 1^{er} lundi de septembre (fête du Travail)
- 2^e lundi d'octobre (Action de grâces)
- 25 décembre (jour de Noël)

AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :

Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.